



COMMISSION DE L'ARBITRAGE n° 14 (2020 – 2024)

Procès-verbal du mercredi 28 septembre 2022

Réunion plénière du mercredi 28 septembre 2022

Présidence de séance : Jean-Claude ROYER

Présents : Alain COUTANT, Jean-Jacques DEMAREZ, Fabrice DUPONT, Abdel ELMOUADDABE, Damien GRAVIER, Thierry SCHMITT

Invité : Régis LEVENT (UNAF)

Absence excusée : Aurélie DJOUDI, Axel LHERMITE, Olivier LHERMITE

1. – Ouverture de la séance et approbation du dernier PV

Le PV du 24 août 2022 est approuvé.

2. – Courriers et informations diverses

Courrier reçu d'un arbitre sur le comportement d'un jeune arbitre-joueur, A. COUTANT a pris contact avec celui-ci. J.M. BELLONI nous a fait part de son arrêt en fin de saison, il ne sera donc pas observé.

Après deux premières journées où les arbitres ont été rappelés à l'ordre par rapport à l'annexe 4 du Règlement Intérieur, des points ont été enlevés sur leur feuille de match à points à 17 arbitres pour l'absence d'inscription des frais et à 5 arbitres pour l'absence des observations d'après-match.

Des cartes d'arbitres honoraires ont été reçues, deux sont encore en attente.

3. – Gestion administrative

Grégory PELTRIAUX doit mettre fin à sa fonction d'arbitre, en raison de problèmes de santé ; la CDA le remercie pour les services rendus à l'Arbitrage Ardennais et aux clubs Ardennais.

119 arbitres sont désignables, dont 14 arbitres de Ligue. Des clubs ont renouvelé les licences d'arbitres, mais les dossiers n'ont pas été envoyés.

4. – Formation et stages

83 arbitres étaient présents au Rassemblement de début de saison, 18 excusés et 19 absents. 18 dossiers n'ont pas encore été retirés.

La Commission des Arbitres se félicite du nombre important d'arbitres s'étant présentés aux tests physiques et de la réussite de nombre d'entre eux.

La Formation Initiale a commencé avec 13 candidats, 2 personnes ayant finalement dû renoncer par la suite.

Le module 7 aura lieu le samedi 8 octobre, au siège du District.

5. – Désignations et observations

Depuis le début de la saison, le nombre d'arbitres indisponibles reprend comme la précédente saison : une vingtaine d'arbitres absents chaque week-end. De même, le nombre d'arbitres utilisés en Ligue dépasse la vingtaine.

T. SCHMITT est confronté également à un problème au niveau de la localisation des clubs, 4 d'entre eux se trouvant dans la pointe des Ardennes. La catégorie des Arbitres District 2 pose problème. En District 3, certains matchs ne pourront être couverts.

Un arbitre va être contacté suite à un SMS envoyé au désigneur Adultes. Deux autres seront sanctionnés d'un week-end de non-désignation en raison de changements répétés après la parution des désignations.

A. COUTANT gère un effectif de 16 arbitres Jeunes (13 titulaires + 3 stagiaires), 3 peuvent diriger des matchs de U18. Quelques arbitres sont excentrés dans le département. Il doit utiliser une vingtaine d'arbitres Adultes pour couvrir des matchs Jeunes, certaines rencontres n'auront pas d'arbitres officiels. Il ne pourra couvrir les matchs du mercredi.

Le championnat Futsal va reprendre, les arbitres seront rassemblés ce samedi 1^{er} octobre sous la responsabilité d'A. ELMOUADDABE.

6. – Discipline

Un arbitre a été confronté à une personne qui se trouvait sur le banc de touche et n'a pas voulu sortir du terrain ; la gendarmerie a dû être contactée.

L'absence de délégués a été constatée sur certaines rencontres, demande va être faite auprès du District pour vérifier s'il y a obligation d'inscription de délégués.

T. SCHMITT se dit satisfait du nouveau fonctionnement pour les rapports disciplinaires, directement écrits à partir de l'espace Désignations des arbitres.

7. - CRA/Ligue

Un document relatif aux consignes aux arbitres assistants bénévoles a été transmis par le président à l'ensemble des arbitres.

Sur les deux candidats Arbitres Assistants, un arbitre ne sera finalement pas présenté, ayant échoué au test physique préparatoire.

Dans les félicitations aux arbitres de Ligue sur le précédent procès verbal, Gauthier DEMAREZ a été oublié : il est promu Arbitre Futsal Elite.

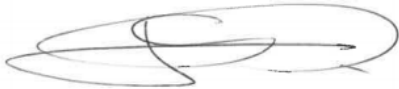
8. - UNAF

R. LEVENT nous informe que l'UNAF compte 97 adhérents, dont 60 arbitres actifs.

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance à 20 h 30.

La prochaine réunion aura lieu le mercredi 26 octobre à 18 h 00.

Jean-Claude ROYER, président



Fabrice DUPONT, secrétaire

